

## **Compte-rendu de la réunion du Réseau Culture 92 Mercredi 20 février 2019 à Sceaux**

Le réseau Culture s'est réuni, mercredi 20 février 2019, à l'Hôtel de Ville de Sceaux. Monsieur **Philippe LAURENT**, Maire de Sceaux, Secrétaire général de l'AMF et de l'AMD 92, et Monsieur **Jean-Philippe ALLARDI**, Adjoint au Maire délégué à la Culture ont accueilli l'ensemble des participants.

Monsieur Philippe Laurent a évoqué la Fédération Nationale des Collectivités territoriales pour la Culture et nous incite à adhérer.

Monsieur **Jean-Philippe ALLARDI** a présenté le bâtiment et l'activité culturelle de la commune de Sceaux, qui célèbre l'année Colbert en 2019, avec la collaboration du Département des Hauts-de-Seine à travers des expositions, des conférences, des films et des concerts.

En annexe, le document présenté par Monsieur Allardi.

L'ordre du jour de cette réunion :

### **I. L'exposition nationale « Trésors des banlieues » :**

Monsieur **Patrice LECLERC**, Maire de Gennevilliers, a informé Monsieur **Jacques GAUTIER**, Président de l'AMD 92, de ce projet d'exposition. Il a été proposé, par le Président de l'AMD 92, de le présenter au réseau Culture.

Cette exposition se déroulera du 4 octobre au 30 novembre 2019, à la Halle de Grésillon de Gennevilliers, organisée par la Ville de Gennevilliers en partenariat avec l'association « Académie des Banlieues » dont les représentants ont pu présenter le projet lors de la réunion de ce matin. Ces représentants étaient : Monsieur **Jean-Louis PERU**, membre de l'Association des Trésors des Banlieues et Monsieur **Noël CORET**, Commissaire d'exposition, ainsi que Monsieur **Manuel ALVAREZ**, Chargé de mission au sein de la ville de Gennevilliers.

### **II. Le financement participatif / mécénat**

Le mécénat permet d'apporter un soutien financier ou une aide logistique ou humaine dans le cadre d'un projet qui peut être mené par une collectivité territoriale. Il peut s'avérer particulièrement utile dans la rénovation du patrimoine culturel d'une commune.

- Madame **Fabienne LIADZE**, Maire Adjointe d'Issy les Moulineaux a créé « Issy mécène » pour organiser et structurer le financement participatif.
- Monsieur **Hervé MASQUELIER**, Maire Adjoint de Bois-Colombes nous donne le critère mis en place pour subventionner : le projet doit entrer en résonance sur la ville, si ce n'est pas le cas, ils arrêtent la subvention
- Monsieur **Jean-Philippe ALLARDI** Maire-Adjoint de Sceaux, nous évoque la difficulté d'obtenir un financement à l'échelon local, l'échelon national est plus facile. Il souligne l'importance de l'implication des Maires, dans des projets de

qualité, des résidences. Les fondations d'entreprise « réduisent » leurs choix aux artistes qui « fonctionnent bien » (aspect financier)

- 
- Madame **Delphine DOUELLOU**, Directrice de la culture de Montrouge incite à s'adresser aux financeurs car ils sont habitués aux pratiques du mécénat
- Madame **Fatiha ALAUDAT** de Malakoff nous indique qu'ils soutiennent les associations qui recourent au mécénat

Pour information, la structure Artutti, dont Monsieur **Jean-Louis PERU** est membre, est un fonds de dotation au sens de la loi du 4 août 2008 du décret du 11 février 2009 sur la modernisation de l'économie. Cette structure a pour objet de développer, promouvoir et valoriser l'art contemporain et la création artistique sous toutes ses formes et dans tous les domaines d'expression.

Cette réunion a permis de nombreux et riches échanges et de mettre en relation ces différentes entités pour favoriser l'attractivité de la culture à l'ensemble de la population des communes des Hauts-de-Seine.

Au vu du délai imparti, les deux points suivants seront traités ultérieurement, lors de la prochaine réunion du réseau Culture, le mardi 21 mai 2019, à 14h00 :

- Le développement de la communication culturelle
- La négociation collective des tarifs des spectacles

*Le lieu de la réunion sera confirmé ultérieurement.*